

Réunion ordinaire

Le 23 octobre 2007

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD

23 Octobre 2007 À 20H15

PRÉSENCES: Josée Devaney, Présidente

Laurent Bolduc, Vice-président

Paul Dumont, Conseiller

Denis Vincent, Conseiller (à partir de 20h50)

Fred Kreiner, Conseiller Martin Blanchet, Conseiller Claude Duret, Conseiller

Henri Lemire, Directeur général Robert Nantel, Secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

016-07-08 Laurent Bolduc propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout d'un item 5.6,

candidature à la FCSFA; d'un item 5.7, SAAIRCY.

ADOPTÉE

ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL(AUX)

017-07-08 Laurent Bolduc propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du

21 septembre 2007.

ADOPTÉE

ÉLECTIONS D'OCTOBRE 2007

018-07-08 Martin Blanchet propose que le Conseil demande à la Fédération de faire une

étude pour envisager de demander l'élargissement de l'électorat pour l'élection

des conseillers des conseils scolaires francophones.

ADOPTÉE



Réunion ordinaire

Le 23 octobre 2007

RÉUNION À HUIS CLOS

19-07-08 Paul Dumont propose, à 20h35, que le Conseil se retire en réunion à huis clos.

ADOPTÉE

20-07-08 Fred Kreiner propose, à 21h25, que le conseil termine sa réunion à huis clos.

ADOPTÉE

PROJET CAPITAUX

021-07-08 Laurent Bolduc propose que le Conseil mandate l'administration, en raison du fait que l'école Desrochers ne disposera plus d'espaces pour accueillir des nouveaux élèves à partir de septembre 2009, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'installer des salles de classe mobiles additionnelles à l'école Desrochers avant septembre 2009.

ADOPTÉE

Description Laurent Bolduc propose que le Conseil mandate l'administration, en raison des difficultés importantes et systémiques découlant de l'entente de partage et de besoins pédagogiques, linguistiques et culturels identifiés par les employés du Conseil, de faire le travail requis pour permettre au Conseil de revendiquer des modifications à l'option »B » identifiée dans le rapport de Workun Garrick de mars 2006.

ADOPTÉE

Martin Blanchet propose que le Conseil mandate l'administration, en raison du fait qu'aucune instruction en langue française n'est offerte aux niveaux 10° à 12° à Saint-Albert et à Legal, et que les installations pour l'instruction en langue française aux niveaux 7° à 9° année offerte à l'école Citadelle (Legal) et à l'école La Mission (Saint-Albert) ne sont pas de qualité véritablement égales aux installations d'instruction existantes dans les écoles de la langue anglaise desservant ces régions, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'ouvrir dès que possible une école temporaire 7° à 12° année greffée au centre sportif Servus à Saint-Albert.

ADOPTÉE



Réunion ordinaire

Le 23 octobre 2007

024-07-08

Martin Blanchet propose que le Conseil mandate l'administration, en raison du fait qu'aucune instruction en langue française n'est offerte aux niveaux $10^{\rm e}$ à $12^{\rm e}$ à Saint-Albert et à Legal, que les installations pour l'instruction en langue française aux niveaux $7^{\rm e}$ à $9^{\rm e}$ offerte à l'école Citadelle (Legal) et à l'école La Mission (Saint-Albert) n'est pas de qualité véritablement égale aux installations d'instruction existantes pour les écoles de langue anglaise desservant ces régions, et en raison du fait qu'une école temporaire $7^{\rm e}$ à $12^{\rm e}$ année greffée au centre sportif Servus ne permettrait pas non plus au Conseil d'avoir des installations d'instruction en langue française aux niveaux $7^{\rm e}$ à $12^{\rm e}$ année de qualité véritablement égale aux installations d'instruction existantes par les écoles de langue anglaise desservant les régions de Saint-Albert, Legal et Edmonton, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'ouvrir dès que possible une école permanente $7^{\rm e}$ à $12^{\rm e}$ année située sur le site Kingswood à Saint-Albert.

ADOPTÉE

NOM POUR L'ÉCOLE PUBLIC DU NORD

Fred Kreiner propose que le Conseil élabore des critères et une démarche pour trouver un nom officiel lors de l'ouverture d'une nouvelle école.

ADOPTÉE

PROLONGEMENT DE LA RÉUNION

026-07-08 Fred Kreiner propose que le Conseil prolonge sa réunion jusqu'à 23h00.

ADOPTÉE

RÉUNION À HUIS CLOS

027-07-08 Martin Blanchet propose, à 22h30, que le Conseil se réunisse à huis clos pour

discuter un cas légal.

ADOPTÉE

Martin Blanchet propose, à 22h40, que le Conseil termine sa réunion à huis clos

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

029-07-08 Claude Duret propose la levée de la réunion à 23h00.

| ADOPTEE | ΕE |
|---------|----|
|---------|----|

Présidente Secrétaire-trésorier

S:\DATA\WINWORD\REUNCONSEIL\PV\2007-2008\pv071023ublic).doc